

Image not found or type unknown



Différence entre Pass sanitaire et Pass vaccinal

Par **carb0ne14**, le **06/01/2022** à **19:59**

bonjour,

J'ai 77 ans et ai eu les 2 pfizer + le rappel pfizer + anti grippal.

Que va m'apporter le pass vaccinal, à part des contraintes supplémentaires ?

cordialement

Par **youris**, le **06/01/2022** à **20:26**

bonjour,

il faut attendre que la loi sur le pass vaccinal soit promulguée, pour répondre précisément à votre question.

*dans votre cas, je pense que cela ne va pas changer grand chose, mais le pass sanitaire vous permet de prouver que l'on est immunisé ou pas infecté par le Covid-19 en présentant soit un schéma vaccinal complet, soit le résultat négatif *d'[un test de moins de 24 heures](#) (PCR, antigénique ou* [autotest](#) soit un certificat de rétablissement (le résultat positif d'un test datant de moins de six mois).*

le pass vaccinal prend en compte uniquement les vaccinations.

source*: [quelle-difference-avec-le-pass-sanitaire-et-pass vaccinal](#)

salutations

Par **jodelariege**, le **06/01/2022** à **20:38**

bonsoir

le pass vaccinal va prouver que vous avez eu vos 3 vaccins et donc vous pouvez aller au

restaaurant ,au bowling ,au cinéma , au travail avec votre pass....

pour vous ,vacciné, cela ne change rien (si ce n'est que votre santé est plus protégée) surtout si vous n'allez ni au restaurant ,ni au bowling ,ni au cinéma.....ni au travail....

le pass vaccinal a pour objectif d'obliger les non vaccinés à se vacciner....en créant des contraintes et désagréments divers et variés...

Par **janus2fr**, le **07/01/2022** à **08:25**

[quote]

Que va m'apporter le pass vaccinal, à part des contraintes supplémentaires ?

[/quote]

Bonjour,

De quelles contraintes supplémentaires parlez-vous ?

Pour les personnes avec un schéma vaccinal complet, pass sanitaire ou pass vaccinal, cela ne change rien !

Par **carb0ne14**, le **09/01/2022** à **21:57**

bonsoir,

Oui, je ne risque rien pour l'instant mais, je suis allé voir sur mon compte Ameli et vois que, vacciné 3ème dose le 23/11/2021, la limite (4ème dose) de mon Passe Sanitaire (ou vaccinal) est le 23/02/2022, soit après 3 mois de délai, alors qu'il avait été prévu, au départ, 6 mois.

C'est ben vrrrai ça ? Comme aurait dit la mère Denis ?

Effectivement, on me dit aussi : "À défaut, votre passe sanitaire ne sera plus valide après le : 25/06/2022", soit délai 6 mois. On y revient ?

Mais, ça peut aussi changer. Par ex. Etre ramené à 3 mois ?

Va comprendre Charles !

Quel binn's !

Cordialement

Par **jodelariege**, le **10/01/2022** à **10:45**

bonjour

j'ai moi meme ce meme message

ayant fait ma 3° dose le 10 décembre 2021 je dois effectuer ma dose de rappel **à partir** du 12/03/22

à défaut mon passe sanitaire ne sera plus valide après le 12 juillet 2022

ce qui signifie que j'ai jusqu'au 12 juillet pour me faire faire une 4° dose éventuellement car il est écrit: " ces calculs sont faits sous reserves des textes réglementaires qui s'appliqueront aux adultes de moins de 65 ans " ..je pense déjà qu'il y a un bug au niveau du moins de 65 ans puisque j'ai un peu plus.... et que les mesures les plus importantes concernent les plus de 65 ans...

donc attendre tout d'abord les nouvelles mesureset pas de panique pour les dates **vous** pouvez vous vacciner jusqu'au 25 /06/22

Par **Marck.ESP**, le **10/01/2022** à **11:03**

Bonjour

Pour l'anecdote. J'ai eu ma 3èm dose le même jours que JO et me suis trouvé positif le 31/12.

Mon certificat positif devient automatiquement certificat de rétablissement après 11 jours et pour la prochaine dose, délai automatiquement repoussé.

Par **jodelariege**, le **10/01/2022** à **11:22**

ah! zut pour le nouvel an 😞

mais il va falloir avoir bientôt bac plus 5 pour bien tout maitriser 😊

Par **Marck.ESP**, le **10/01/2022** à **12:01**

Oui, surtout que je devais le passer à Vienne !

Par **Chrysoprase**, le **10/01/2022** à **13:12**

Zut pour votre concert ! 😞

Dose de rappel le 26 novembre, aucune infection à ce jour. Je surveille les infos pour savoir

quand je vais faire ma 4e piquouze.

Plusieurs proches vaccinés ont chopé la covid : ça s'est traduit par un rhume et surtout par de l'isolement.

[quote]

mais il va falloir avoir bientôt bac plus 5 pour bien tout maîtriser 😊

[/quote]

Je partage votre avis tout en me disant que c'est peut-être mon âge qui me joue des tours.
Plus de 65 ans aussi. 😞